

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BEZIERS

COMMUNE
DE
V I A S

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2022-10-06-3d

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX et le 06 OCTOBRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Maître Jordan DARTIER, Maire.

Présents :

Mmes et MM. Jordan DARTIER, Bernard SAUCEROTTE, Sandrine MAZARS, Gérard ALLARD, Pascale GENIEIS-TORAL, Jacques BOLINCHEs, Nicole LEFFRAY-VINCENTS, Jean-Luc PRADES, Muriel PRADES, Pierre ROS, Lucette ALBERTO, Chantal MESLARD, Elie SOTOMAYOR, Gilbert GIMBERNAT Maryse OLIVÉ, Marie SANCHEZ-RUIZ, Claude DAULIACH, Carole MAUREL, Isabelle E SILVA PENDRELICO, Carl COIGNARD, Jean-Philippe COMPAN, Sylvie MACEL, Jean-Luc LENOIR, Pascal VIVIANI, Olivier CABASSUT, Sandrine MORONI, Elisabeth CERNEAU, Yvon MARTIN.

Procurations :

Lucien BABAU-RODRIGUEZ donne pouvoir à Bernard SAUCEROTTE.

Objet : Travaux de dissimulation de réseaux – Avenue de la Méditerranée

La commune de Vias a engagé depuis 2016 des travaux de réaménagement d'envergure afin d'accroître l'attractivité de la station balnéaire de Vias Plage.

Les travaux sont programmés en plusieurs phases, dont la dernière (2022-2023) comprend la requalification de la fin de l'Avenue de la Méditerranée (du giratoire des Trois Plages à la gendarmerie), la création d'un barreau reliant les chemins de Rosses et du Clôt (« Bouclage Est ») et enfin la requalification de la jonction entre l'avenue de la Plage et l'avenue des Pêcheurs (« Bouclage Ouest »).

C'est dans ce contexte que la commune de Vias a confié à Hérault Énergies la réalisation d'une étude technique et financière et les futurs travaux relatifs à la dissimulation des réseaux secs et notamment la dépose de supports et l'enfouissement de câbles (basse tension et télécom) aériens existants.

Le montant des études et travaux s'élève à 51 078,40 € TTC, soit 32 409,99 € relatifs aux travaux d'électricité et 18 668,41 € relatifs aux travaux de télécommunications.

Le plan prévisionnel de financement de cette opération prévoit la répartition suivante :

- Hérault Energies	21 440,45 euros
- Ville de Vias	29 637,95 euros

CECI EXPOSE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Commission d'Urbanisme en date du 3 octobre 2022 ;

Considérant la nécessité de réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux secs dans le secteur de la station balnéaire de Vias Plage et notamment la dépose de supports et la dissimulation de câbles (basse tension et télécom) aériens existants.

DELIBERE

Et par vote à mains levées, à l'unanimité

- **ACCEPTE** le plan de financement prévisionnel relatif au projet de renouvellement des réseaux tel que défini dans la présente délibération pour un montant de 51 078,40 € TTC.
- **ACCEPTE** le plan de financement présenté.
- **SOLLICITE** Hérault Énergies pour participer au financement de cette opération à hauteur de 21 440,45 €.
- **SOLLICITE** sur cette base Hérault Energies pour l'inscription de cette opération à son prochain programme de travaux.
- **PREVOIT** de réaliser ces travaux selon la programmation en plusieurs phases présentée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention financière à intervenir avec Hérault Energie et tous documents liés à l'exécution de la présente décision, et ce dans la limite de 20% supplémentaires du montant prévisionnel délibéré ce jour.
- **S'ENGAGE** à inscrire au budget de l'année 2023 de la commune :
 - En dépense, opération 961, article 2315, la somme de 29 637,95 euros.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de Séance



Le Maire,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que la présente peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la notification et/ou de la publicité de la présente.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr
Transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le :

11 OCT. 2022

11 OCT. 2022

Maitre Jordan DARTIER

Maire de VIAS

